

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

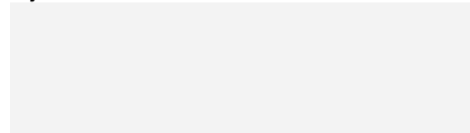
ALIÉNATION DE BIENS

Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la
Loi sur les cités et villes

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

Pour faire suite à la résolution 2013-05-248 adoptée lors de la séance du 14 mai 2013, le lot 5 316 591 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé dans le parc industriel et portuaire Perron, d'une superficie de 36 624,5 mètres carrés, a été vendu à la compagnie Trial Design inc., représentée par M. Pierre Parent, pour la somme de 157 485,35 \$, taxes en sus.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 23 janvier 2014.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier